

ASSURE
TON
AVENIR

Lutter pour l'insertion des jeunes :
une priorité des Régions

Synthèse de l'enquête ARF
réalisée auprès de
l'ensemble des Régions

Mardi 8 février 2011 à Orléans
Hémicycle du Conseil régional

www.regioncentre.fr



Un arrêt sur image des politiques mises en œuvre par les Régions

1

Améliorer les démarches liées à l'orientation et à la découverte des métiers3 à 8

Cartographie	4
Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions	5 à 7
Publics / Âge	8

2

Mieux repérer les jeunes en situation de décrochage9 à 14

Cartographie	10
Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions	11 à 13
Publics / Âge	14

3

Assurer une continuité de parcours de formation15 à 20

Cartographie	16
Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions	17 à 19
Publics / Âge	20

4

Partenariat et instance de pilotage21 à 24

Cartographie	22
Description des partenariats.....	23
Lutter contre le décrochage : axe prioritaire des futurs CRPDF ?	24

5

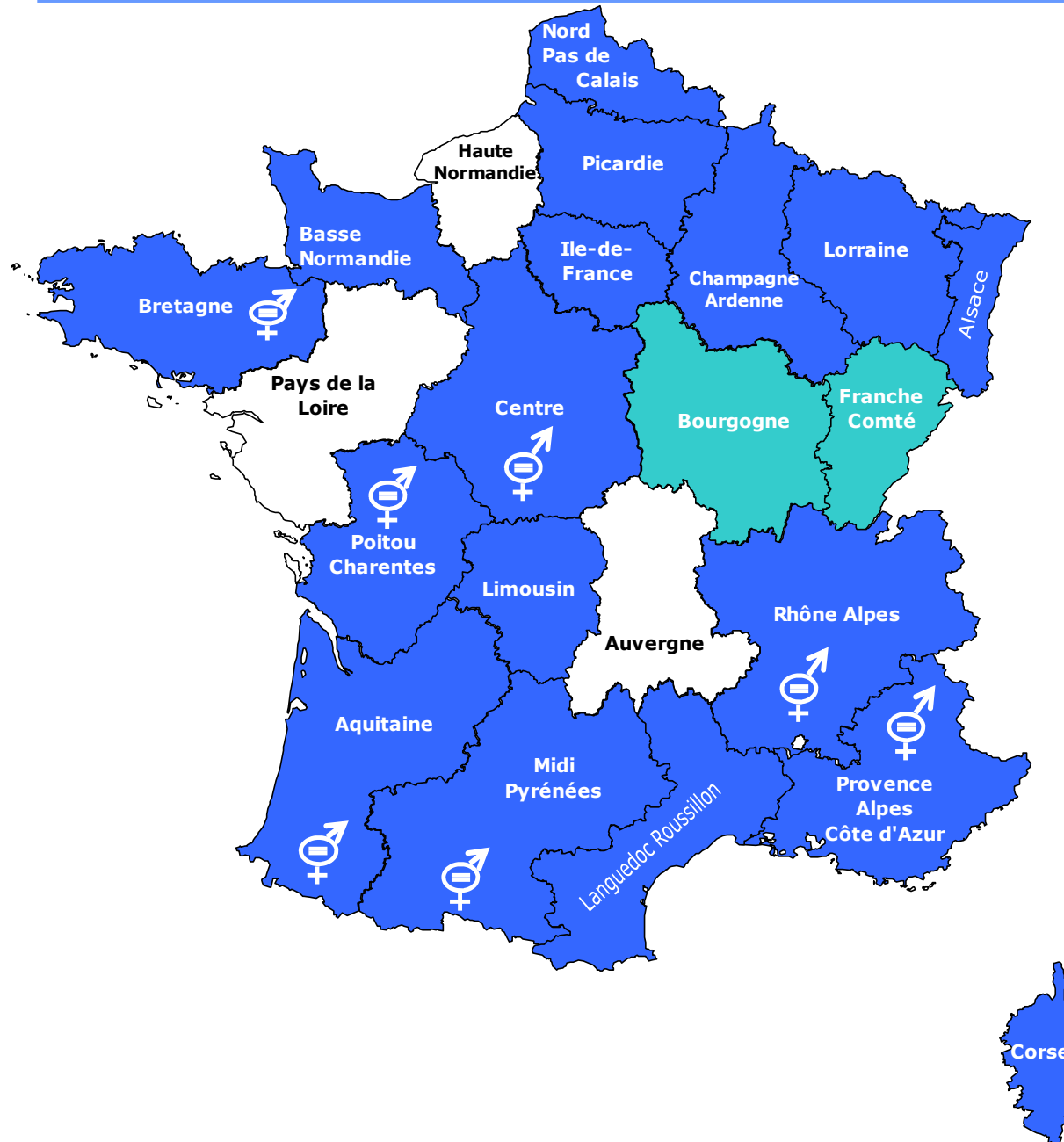
Évaluation25 à 27

Cartographie	26
Description des évaluations.....	27

1 2 3 4 5

**Améliorer les démarches liées
à l'orientation et à la
découverte des métiers**

Améliorer les démarches liées à l'orientation et à la découverte des métiers



Développement des dispositifs dans votre région sur cette thématique ?	
LEGENDE	
	OUI
	NON
	Sans réponse

Mise en œuvre des actions spécifiques pour favoriser l'égalité filles / garçons et la lutte contre les discriminations ?	
LEGENDE	
	EGALITE FILLES / GARCONS

Départements de l'Outre-Mer

- Guadeloupe
- Guyane
- Réunion
- Martinique

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

ALSACE

En partenariat avec l'Académie de Strasbourg, la Région a développé sur l'ensemble de son territoire une action visant à amener des jeunes sortis du système scolaire sans qualification à réintégrer un parcours scolaire ou d'insertion. En complément, une intervention en direction des décrocheurs de l'enseignement supérieur est en cours d'étude : « Tremplin d'insertion ».

AQUITAINE

La Région a mis en place des réseaux locaux pour la persévérance et la réussite des jeunes aquitains. Trois territoires expérimentaux ont été mobilisés depuis 2008. Il s'agit de favoriser la mise en réseaux, la connaissance mutuelle des dispositifs et des équipes par un maximum d'acteurs œuvrant auprès des jeunes.

BASSE NORMANDIE

- 1- Mise en place de groupes d'appui de bassins de prévention et de traitement des sorties sans qualification. Le suivi des décrocheurs est assuré par les CIO en appui des missions locales sur la base d'une fiche de liaison transmise par les établissements de formation initiale.
- 2- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs métiers / formation professionnelle (cofinancement fonds d'expérimentation pour la jeunesse).

BOURGOGNE

Pas de dispositif.

BRETAGNE

1. Une convention entre la Région et l'Etat a été signée pour prévenir le décrochage scolaire par un repérage précoce et par le développement de système de passerelles pour la réorientation des jeunes entre les différentes voies de formation et de qualification. Au titre de cette convention, 3 sites territoriaux d'expérimentation ont été choisis pour développer des savoir-faire transférables.
2. Trajectoire : expérimentation visant à sécuriser le parcours des jeunes vers la qualification avec pour but de récupérer des jeunes ayant décroché avant leur qualification et leur présenter différentes voies possibles pour leur insertion en rendant actives les périodes d'attente avant l'accès à des formations qualifiantes.

CENTRE

- 1- Création d'espaces info métiers lors d'événementiels (les Artisanales de Chartres, salon des métiers d'art, Olympiades des Métiers, forums et salons d'information et d'orientation).
- 2- Publications de fiches métiers et de fiche secteurs professionnels.
- 3- L'ensemble des informations est disponible sur www.etoile.regioncentre.fr.
- 4- Mise en place d'un numéro d'appel unique sur le Conseil Professionnel (destiné au demandeurs d'emplois et aux salariés)

CHAMPAGNE ARDENNE

- 1- Des espaces métiers : lieux ouverts à tous proposant une offre de services territoriale et partenariale
- 2- Mission d'information et d'orientation sur les métiers, les formations et l'emploi
- 3- De mini cités des métiers à l'échelle des territoires champardennais

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

CORSE

- 1- Orientation : opération « Incontri » en partenariat avec le SAIO à destination des lycéens de terminale pour améliorer la connaissance des cursus de l'enseignement supérieur et notamment de l'Université de Corse.
- 2- Découverte des métiers :
 - en partenariat avec la commune de la ville d'Ajaccio et la communauté d'agglomérations du pays ajaccien
 - en partenariat avec la chambre des métiers de Haute Corse : manifestations « Bravo les artisans » et « les 7 métiers de mon territoire ».

FRANCHE COMTE

Pas de dispositif.

GADELOUPE

- 1- Forum étudiant : rencontre entre les lycéens et les étudiants de plusieurs régions de France
- 2- Stages en entreprise : les jeunes étudiants et lycéens de 18 à 25 ans sont placés en entreprise durant les mois de juillet août. But de l'opération : offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir la vie professionnelle.

ILE DE FRANCE

Site Internet : www.lesmetiers.net.
Salon des métiers, Olympiades des Métiers.
Orient'action, partenariats.

LANGUEDOC ROUSSILLON

- 1- Site Internet sur les 100 métiers qui recrutent en Languedoc-Roussillon.
- 2- Salon TAF (travail avenir formation) dans chaque département : 60 000 visiteurs et 10 000 offres d'emploi avec entretiens en direct avec les entreprises qui recrutent.
- 3- Mise en place d'un numéro vert pour les demandeurs d'emploi et les salariés.
- 4- Mise en place de dispositifs de formation.
- 5- Mise en place d'un réseau d'écoles régionales de la deuxième chance pilotées par la Région et réparties sur tout le territoire du Languedoc-Roussillon.
- 6- Actions préparatoires à l'insertion pour découvrir des métiers.

LIMOUSIN

Le SAIO a mis en place un logiciel de suivi du décrochage scolaire. Ces données sont transmises aux missions locales et à la Cité des Métiers, mise en place par la Région Limousin qui coordonne donc un observatoire unique visant à l'analyse de l'ensemble des données.

LORRAINE

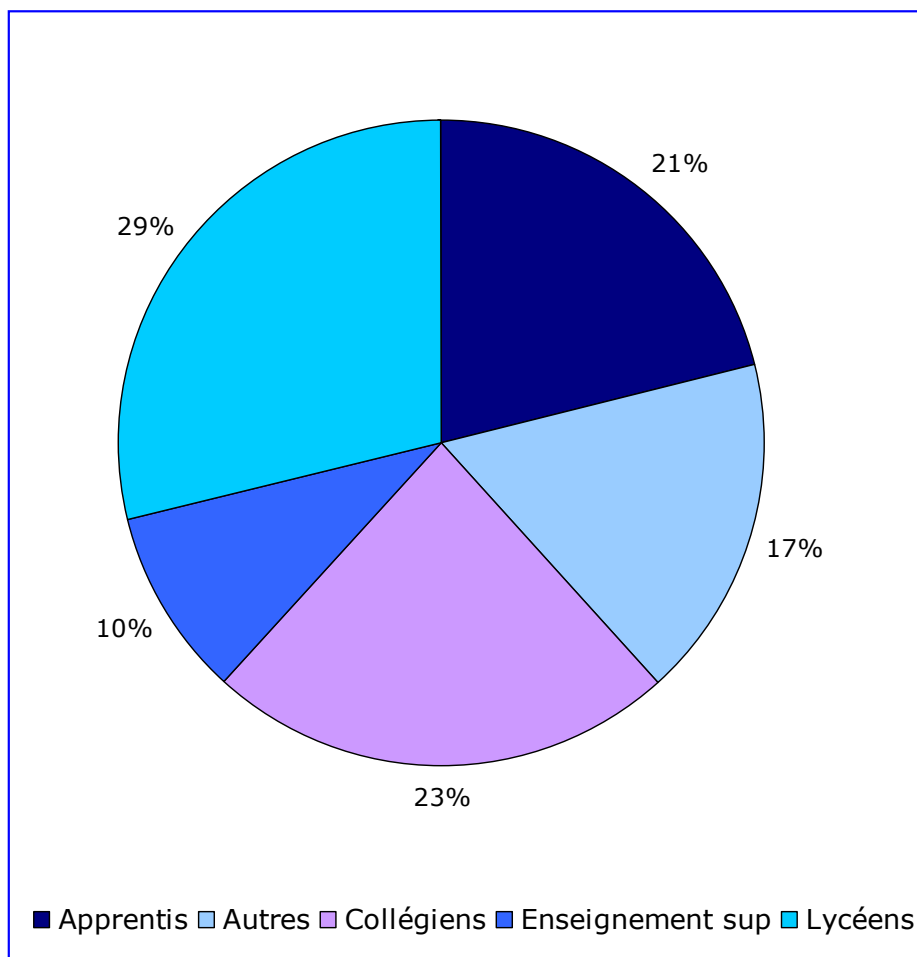
Charte de l'AIO où l'ensemble des actions de l'AIO est répertorié pour offrir un meilleur service en terme d'orientation professionnelle.

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

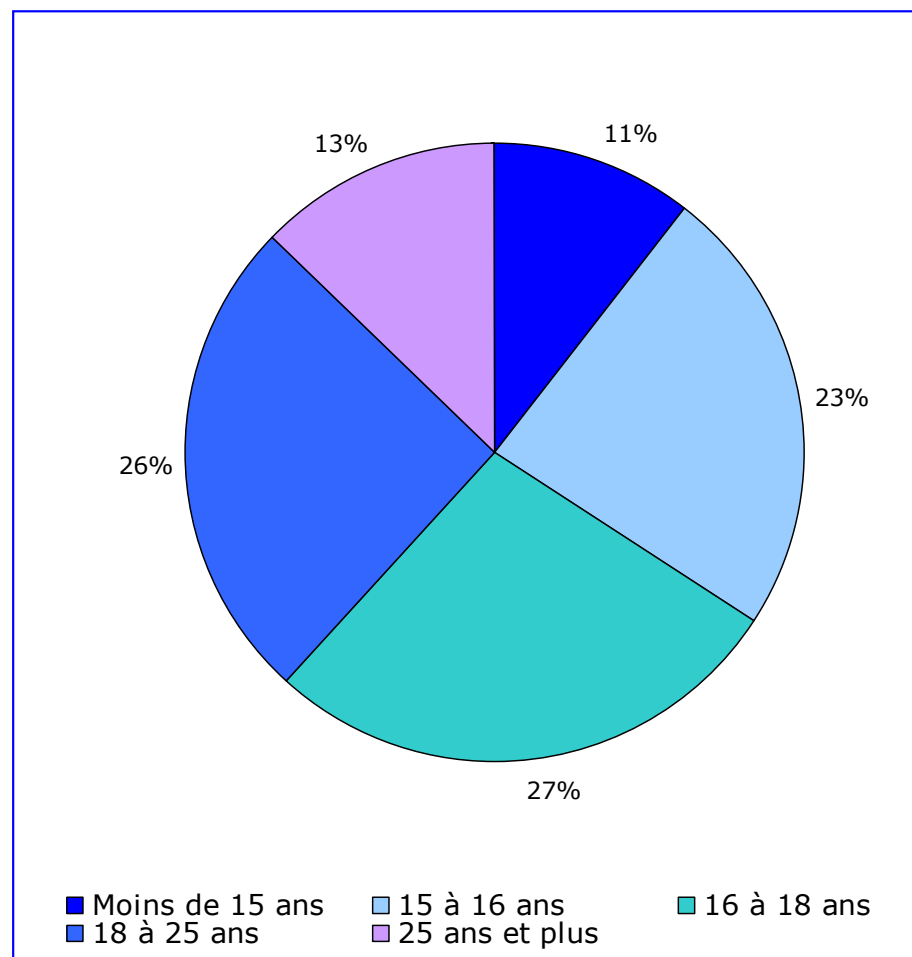
- MIDI PYRENEES** 1- Journée d'informations prescripteurs sur les métiers et formations d'un secteur.
2- Actions collectives auprès du grand public dans le cadre du PRDF et des contrats d'objectifs avec les branches professionnelles.
- NORD PAS DE CALAIS** Dans le cadre de PARTAJ (Plan d'Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes).
1- Parcours de découverte des métiers.
2- Usage des TIC.
3- Formule d'immersion, apprentissage (plateforme, salon des métiers).
- PICARDIE** Développement d'un site Internet d'aide à l'orientation des jeunes : Planète métiers Picardie. Accès libre et gratuit avec espaces personnels dédiés.
- POITOU CHARENTES** Dès 2007, la Région a mis en place :
- un appel à projets pour lutter contre le décrochage scolaire (statut scolaire et apprentissage),
- un accompagnement spécifique du parcours des jeunes de 3ème, LP et EREA,
- des conseillers tuteurs en insertion.
Fin 2010, la Présidente de Région a lancé le pacte pour l'emploi des jeunes qui a pour objectif de proposer une solution à chaque jeune de Poitou-Charentes (formations, qualifications et emplois).
- PROVENCE ALPES COTE D'AZUR** SEDOP (Service d'Orientation Professionnelle) / Cité des Métiers / Centres Associés / Ressources.
- RHONE ALPES** La Région a initié une démarche visant à soutenir les projets de prévention du décrochage scolaire dans les lycées professionnels et agricoles, publics et privés. Cette démarche permet de développer des passerelles et une gestion des transitions dans les parcours des jeunes. Ces deux axes sont accompagnés d'une démarche d'évaluation qualitative et quantitative.
Cette démarche partenariale s'appuie sur une convention signée en février 2008, laquelle associe les Rectorats de Lyon et Grenoble, la DRAAF, l'URML.

Améliorer les démarches liées à l'orientation et à la découverte des métiers

Quels publics ?



Quelles tranches d'âge ?

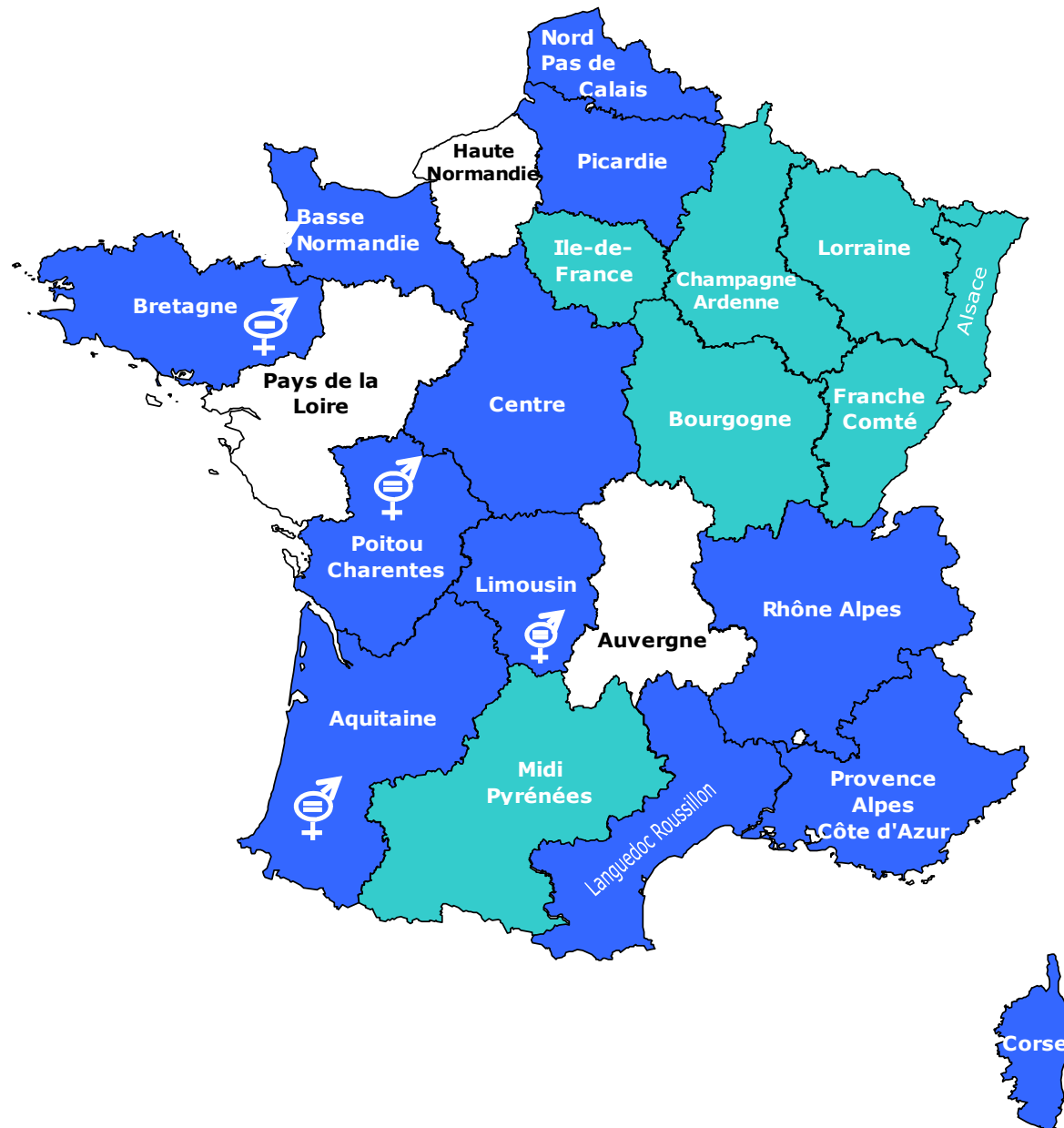


1 2 3 4 5

Repérer les jeunes en situation de décrochage



Mieux repérer les jeunes en situation de décrochage



Développement des outils d'observation ou d'analyse dans votre région sur la thématique du décrochage ?

LEGENDE

- OUI
- NON
- Sans réponse

Mise en œuvre des actions spécifiques pour favoriser l'égalité filles / garçons et la lutte contre les discriminations ?

LEGENDE

- ♀
♂
 EGALITE FILLES / GARCONS

Départements de l'Outre-Mer

- Guadeloupe
- Guyane
- Réunion
- Martinique

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

ALSACE

Pas de dispositif.

AQUITAINE

Les réseaux locaux pour la persévérance et la réussite des jeunes : cette initiative régionale a fait l'objet d'un dossier validé par le premier appel à projet du fonds d'expérimentation pour la jeunesse. L'Université de Bordeaux, département de sociologie, évalue le projet tout au long de l'année. Une chercheuse est rémunérée pour ce travail.

BASSE NORMANDIE

Tableau de bord territorial :

- 1 - Création d'une application Internet de suivi (en cours).
- 2- Guide méthodologique.
- 3- Commission de suivi des places vacantes (toutes voies de formations confondues).

BOURGOGNE

Pas de dispositif.

BRETAGNE

1. Un travail est mené avec le Rectorat sur les statistiques afin de mieux évaluer ce phénomène et de développer l'interconnaissance des décrochages en Bretagne et leurs causes.

Par ailleurs, un travail est mené à partir des outils de suivi emploi formation développés en Bretagne (voir GREF-Bretagne), en particulier sur le décrochage en apprentissage. Ces travaux montrent que, pour de multiples raisons, le décrochage scolaire, mais aussi universitaire est moins prégnant qu'ailleurs, mais qu'il reste bien présent sur l'ensemble des filières de formation.

2. Afin de développer une culture commune autour du décrochage scolaire universitaire et de la formation professionnelle, un séminaire de travail, à destination principale des élus, techniciens régionaux et des acteurs de l'État en lien avec la problématique du décrochage s'est tenu le 15 novembre 2010. Il a été décidé que les participants à ce séminaire pourraient intégrer un groupe de travail et de suivi sur cette problématique. Par ailleurs, il a été décidé de développer une vision croisée sur ce thème avec le Saguenay Lac St Jean, Province du Québec, qui connaît le taux de décrochage le plus faible de la Province à partir de politiques fort différentes des nôtres, et ce, afin d'améliorer encore nos performances.

3- Les missions locales voient leur activité vers les publics les moins qualifiés (niv 4 général et infra) suivie particulièrement par la Région Bretagne.

4- Des fonctions de médiateurs sont financées dans les CFA pour mieux suivre et repérer les éventuels décrocheurs et si possible, d'éviter que les jeunes décrochent.

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

CENTRE	Pas d'outil spécifiquement développé. Toutefois, ce travail se fait indirectement grâce au partenariat avec le Rectorat, les CFA, les organismes de formation, les missions locales, notamment au travers de l'opération « Assure ta Rentrée » initiée en 2006 dans le cadre des travaux du PRDF. Par ailleurs, l'« Observatoire de suivi des parcours de formation professionnelle des jeunes » est un projet en cours, confié par la Région, le Rectorat et la DRAAF à l'ORFE au sein du GIP ALFA CENTRE.
CHAMPAGNE ARDENNE	Pas de dispositif.
CORSE	Engagement d'un état des lieux des dispositifs en vue d'améliorer les actions de lutte contre le décrochage et de mettre en place une veille.
FRANCHE COMTE	Pas de dispositif.
GUADELOUPE	<p>1- Le Réseau Scolarité Insertion (RSI) a pour objectif de lutter contre l'échec scolaire et de générer une pratique sociale concertée (inter institutionnelle), mieux adaptée aux besoins réels des collégiens et lycéens en danger de déscolarisation ainsi que des jeunes hors statut scolaire.</p> <p>2- PRRS : Programme Régional Réussite Scolaire. : des étudiants boursiers ou ayant bénéficié de l'aide régionale, sont sollicités pour des cours de soutien aux collégiens et lycéens, (5 par étudiant). Ils assurent des cours de soutien dans les matières majeures, (collégiens et lycéens dont la moyenne est comprise entre 7 et 10 sur 20).</p>
ILE DE FRANCE	Recensement des jeunes MGI des académies.
LANGUEDOC ROUSSILLON	<p>1- Etude de l'OREF en lien avec le réseau des missions locales.</p> <p>2- Etude spécifique en lien avec le Rectorat sur les sorties sans qualification.</p> <p>3- Actions spécifiques de lutte contre les ruptures de contrat d'apprentissage (analyse par secteur, par territoire et type d'entreprises).</p>
LIMOUSIN	Olympiades des Métiers – Dispositifs : Limousin Éducation-Avenir, Forum d'Orientation et de présentation des métiers en collaboration avec les CIO.
LORRAINE	Pas de dispositif.
MIDI PYRENEES	Pas de dispositif.

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

NORD PAS DE CALAIS

PARTAJ : Mise en concordance des systèmes d'information : base de données (CFA, Mission Locale, pôle emploi, MGI, CIO...) et logiciel SYMSER (projet financé par le fonds d'expérimentation pour les jeunes et porté par le Rectorat).

PICARDIE

Signature d'un accord cadre, entre la Région, le Rectorat, la DR Pôle emploi, l'association régionale des missions locales, la DRAAF et la Préfecture de Région pour l'accompagnement vers la qualification et l'emploi des jeunes sortant du système scolaire sans solution. L'accord cadre prévoit l'incitation à la signature de conventions partenariales locales.

POITOU CHARENTES

Plateforme de suivi de services et de mise en relation des sortants du dispositif scolaire en lien avec les services de l'État (Rectorat, DRAAF) et les diverses chambres consulaires permettant de recenser les élèves sans solution de services et de mise en relation.

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

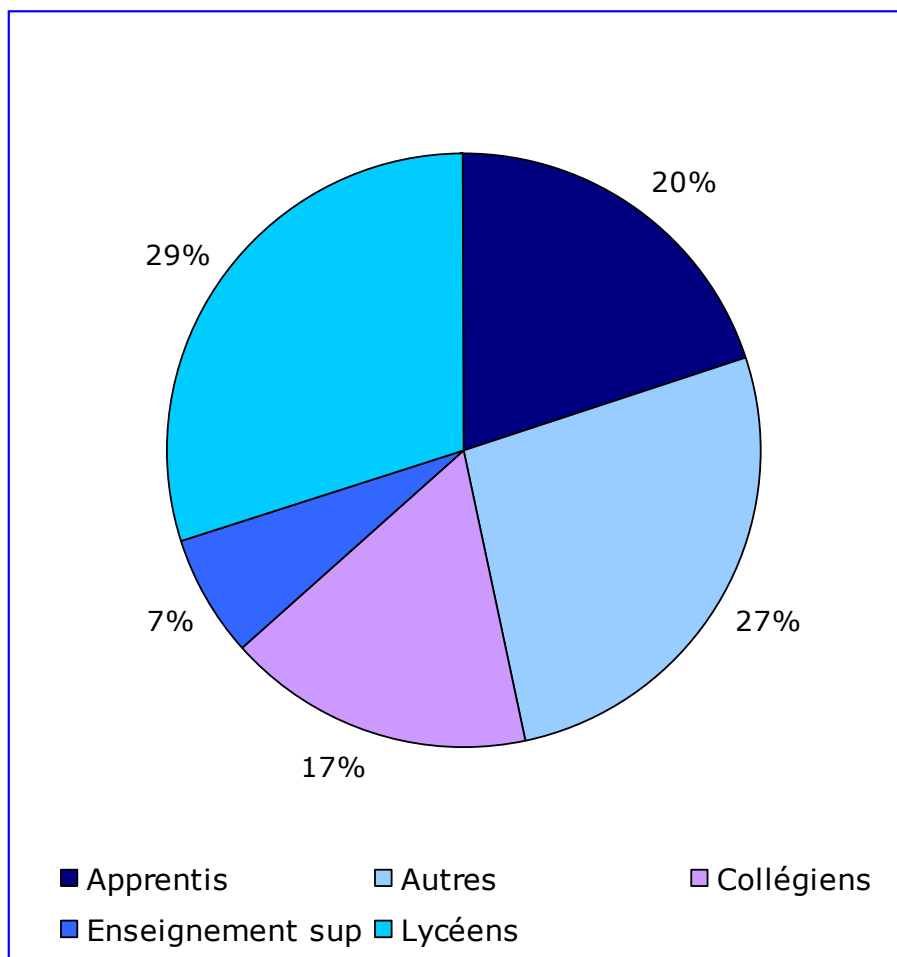
1- Convention Région – ARDML – Rectorats : collaboration observatoire des ruptures.
2- Participation aux dispositifs relais dans les collèges.

RHONE ALPES

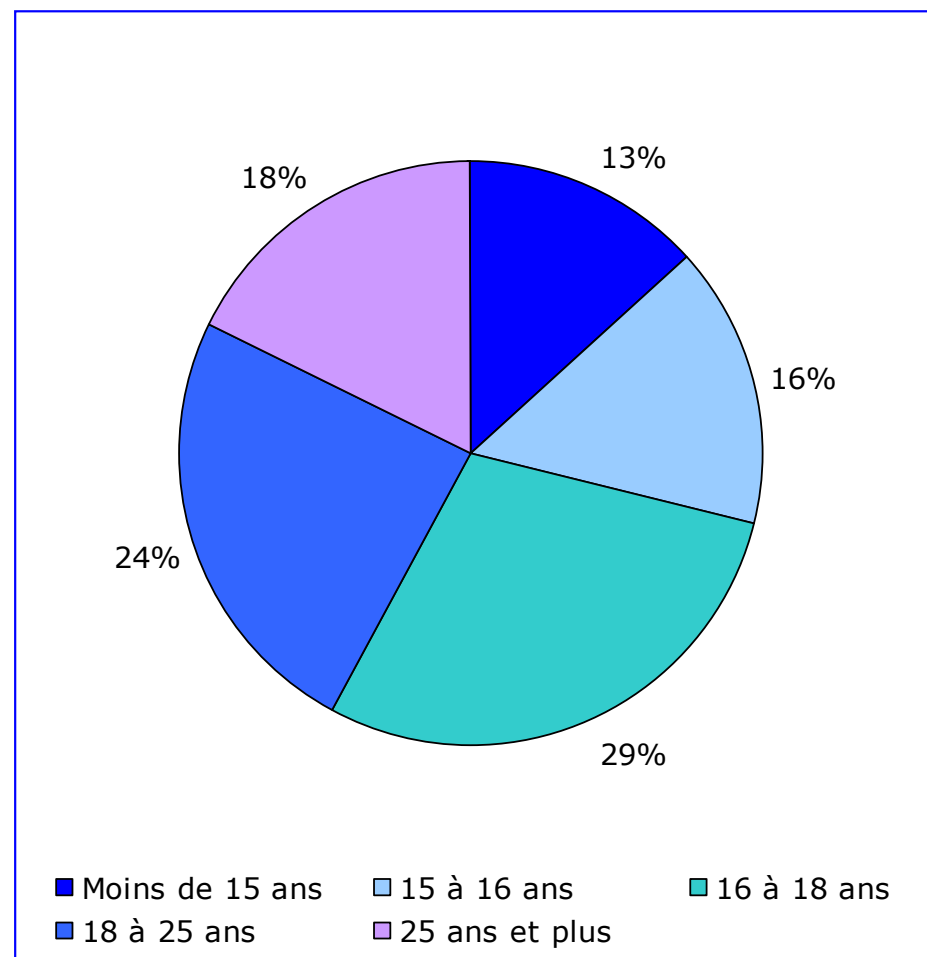
Pas d'outil à proprement parler. Toutefois, une mission d'observation a été mise en place en mars 2009 afin de suivre un travail d'évaluation des flux de décrocheurs et les sorties sans qualification d'une part (travail quantitatif) et d'autre part de connaître les effets du plan régional sur ces mêmes phénomènes (travail qualitatif). L'évaluation quantitative est conduite par le Pôle Rhône Alpes pour l'Orientation (PRAO). Ce travail est difficile à conduire du fait de l'absence ou de l'hétérogénéité des suivis statistiques des autorités académiques (en cours d'évolution) et d'une volonté inégalement partagée d'avancer sur cette question. L'évaluation qualitative est conduite par le Cabinet GESTE qui procède par entretiens semi-directifs et questionnaires.

Mieux repérer les jeunes en situation de décrochage

Quels publics ?



Quelles tranches d'âge ?

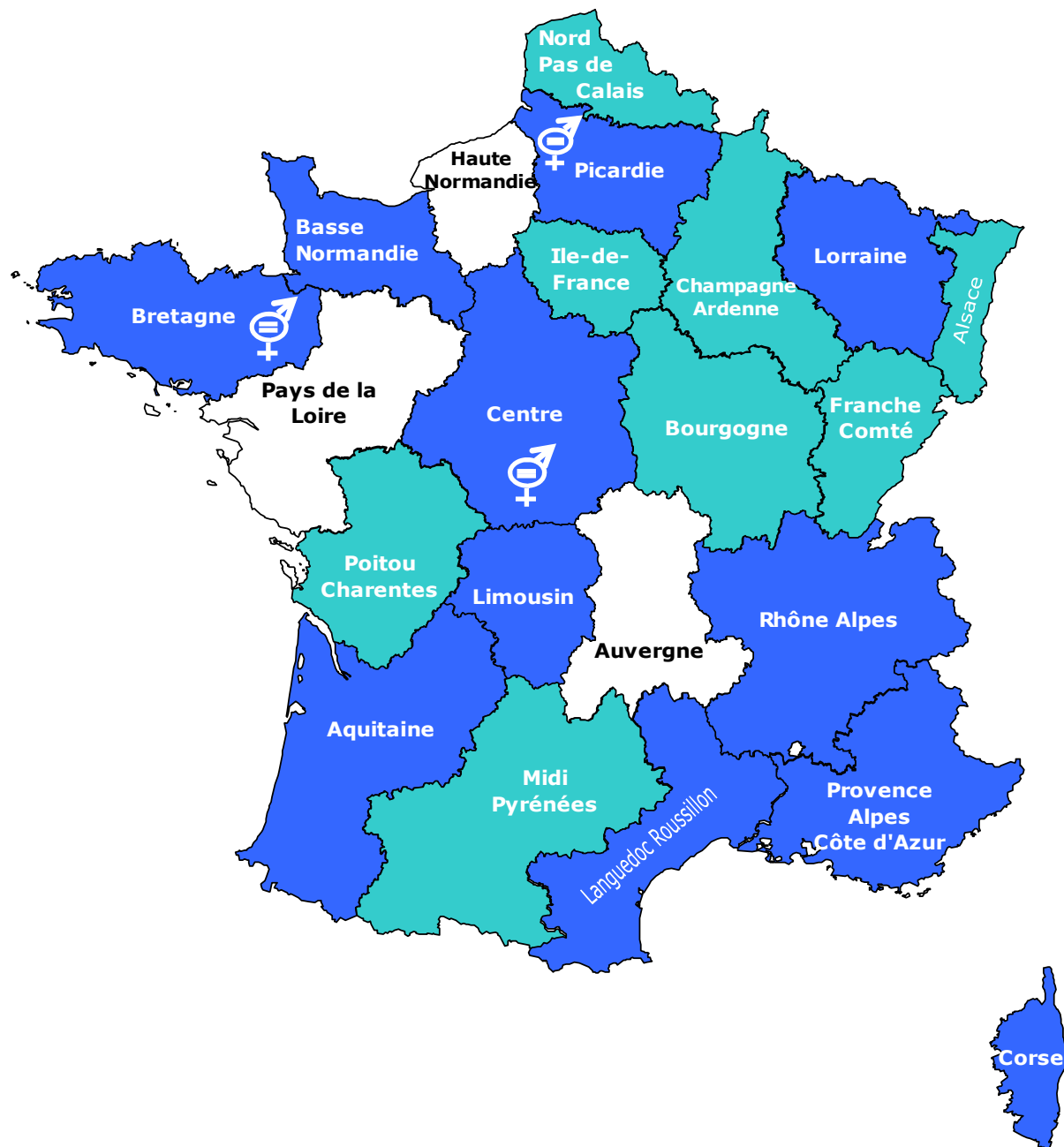




- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Assurer une continuité de parcours pour les jeunes

Assurer une continuité de parcours de formation pour les jeunes



Développement des dispositifs sur la thématique de continuité de parcours des jeunes ?

LEGENDE

- OUI
- NON
- Sans réponse

Mise en œuvre des actions spécifiques pour favoriser l'égalité filles / garçons et la lutte contre les discriminations ?

LEGENDE

- EGALITE FILLES / GARCONS

Départements de l'Outre-Mer

- Guadeloupe
- Guyane
- Réunion
- Martinique

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

ALSACE

Aucun dispositif de décrochage mis en place par la Région mais s'inscrit dans le parcours global (dispositifs de droit commun : plateforme d'accès aux savoirs, fonds régional pour la qualification et l'emploi, fonds pour la sécurisation des parcours) proposé par la Région dans lequel peuvent ensuite s'inscrire ces jeunes.

AQUITAINE

Pas de dispositif.

BASSE NORMANDIE

- 1- Pôle d'insertion dans les Lycées Professionnels (dispositif d'accueil et de remobilisation)
- 2- Accès « fléché » aux dispositifs « Espaces régionaux d'Orientation et d'Information Régionaux » financés par la Région.
- 3- Projet E-portfolio (les décrocheurs font partie du public cible)

BOURGOGNE

Pas de dispositif.

BRETAGNE

- 1- Le dispositif Trajectoire, visant à sécuriser et dynamiser les parcours des jeunes en formation professionnelle ayant un projet de qualification durant les périodes ouvertes entre leur temps d'orientation professionnelle et l'accès à des formations qualifiantes est en expérimentation sur 5 territoires urbains ou ruraux (soit environ 20% des publics cibles) depuis 2 ans. Il devra être généralisé dans ses principes à partir de 2011.
- 2- Une expérimentation du type de la « seconde chance » est par ailleurs en cours sur le Pays de Vitré et sur Rennes. Cette expérimentation est trop récente pour donner lieu à commentaire.
- 3- Participation aux expérimentations menées sur ce thème par certains partenaires (ex CG sur deux pays du 56).

CENTRE

- 1- Actions de prévention mises en œuvre en direction des lycéens :
 - Français Langue Etrangère mis en œuvre avec la MGI pour les nouveaux arrivants.
 - Dispositif d'aide aux devoirs : plateforme accessible en ligne pour 19 établissements et intégré éventuellement aux Environnements Numériques de Travail.
- 2- Assure ta rentrée : des sessions d'accueil organisées pour conseiller tous les jeunes âgés de 16 à 20 ans, issus de collège, lycée ou CFA, sans diplôme et sans solution de formation à la rentrée scolaire. Une coopération entre acteurs de l'accueil information orientation et formation est mise en œuvre localement entre septembre et décembre pour trouver une solution de formation aux jeunes.
- 3- Assure ton année : dispositif de lutte contre le décrochage scolaire tout au long de l'année : un référent unique et un parcours de formation de type remise à niveau et découverte des métiers permettant le retour en formation qualifiante (Projet cofinancé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse).
- 4- Espaces médiation dans les CFA : 18 espaces de médiations existent en 2010 dans les établissements de la Région, majoritairement dans les CFA interprofessionnels et du bâtiment et de l'agriculture. L'objectif régional porte sur la diminution des ruptures de contrats d'apprentissage avant le terme de la formation des apprentis. L'activité des espaces de médiation doit répondre à un cahier des charges émis par la Région pour que le cofinancement soit envisagé. Les responsables de ces espaces de médiation (médiateurs) dans les établissements bénéficient d'un accompagnement régional. Il vise la professionnalisation de ces médiateurs et l'efficacité de la mise en œuvre de la politique régionale.
- 5- Actions de formation continue : 70% de jeunes dans les actions d'insertion du programme régional de formation, soit 3 000 jeunes, 40 % de jeunes dans le programme de qualification du programme régional de formation soit 2 800 jeunes dont certains (une centaine) issus de l'opération « assure ta rentrée » ; la majorité de ces jeunes trouvant une solution en formation initiale scolaire ou apprentissage.

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

CENTRE (suite)

- 6- École de la deuxième chance : co-financement d'une école de la deuxième chance à Tours (à terme 200 places en 2011) et deuxième école régionale à Orléans à partir de 2011 (une centaine de jeunes).
- 7- Mise en place d'un visa compétences jeunes pour aider les jeunes sortis du système universitaire à s'insérer sur le marché du travail (1000 jeunes en 2010) qui va s'ouvrir plus largement aux jeunes infra bac (1 500 jeunes en 2011). Ce projet a bénéficié d'un cofinancement du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.
- 8- Le CEREQ : un nouveau dispositif sera proposé aux jeunes sans qualification et les plus en difficulté qui, malgré les dispositifs existants, se retrouvent sans solution : le contrat régional pour l'emploi et la qualification ; doté d'un service intégré de formation, accompagnement pédagogique resserré, suivi jusque dans l'emploi et avec hébergement et restauration si nécessaire, ce dispositif expérimental mené en partenariat avec les missions locales sera proposé à 500 jeunes en 2011.
- 9- « 10 000 parrains pour l'emploi » : appel à des salariés et retraités volontaires afin d'accompagner les jeunes dans la découverte d'un métier et les aider à s'insérer dans l'entreprise.

CHAMPAGNE ARDENNE

Pas de dispositif.

CORSE

- 1- Actions d'accompagnement scolaire pour les collégiens en difficulté, les élèves de LP (bac pro 3 ans).
- 2- Soutien scolaire par Internet.
- 3- Soutien aux élèves internes des sections sportives de haut niveau.
- 4- Ateliers-relais pour les collégiens en rupture

FRANCHE COMTE

Pas de dispositif.

GUADELOUPE

- 1- Le Réseau Scolarité Insertion intervient tant pour les jeunes sous statut scolaire que pour ceux sortis du statut scolaire depuis moins d'un an avec un travail concerté entre la mission locale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse afin qu'il n'y ait pas de rupture.
- 2- Le PRRS : Programme Régional Réussite Scolaire, des étudiants boursiers ou ayant bénéficié de l'aide régionale, sont sollicités pour des cours de soutien aux collégiens et lycéens, (5 par étudiant). Ils assurent des cours de soutien dans les matières majeures, (collégiens et lycéens ayant une moyenne comprise entre 7 et 10 sur 20).

ILE DE FRANCE

- 1- Passerelles vers l'apprentissage, lycées des métiers.
- 2- Protocole d'expérimentation pour la sécurisation des parcours.

LANGUEDOC ROUSSILLON

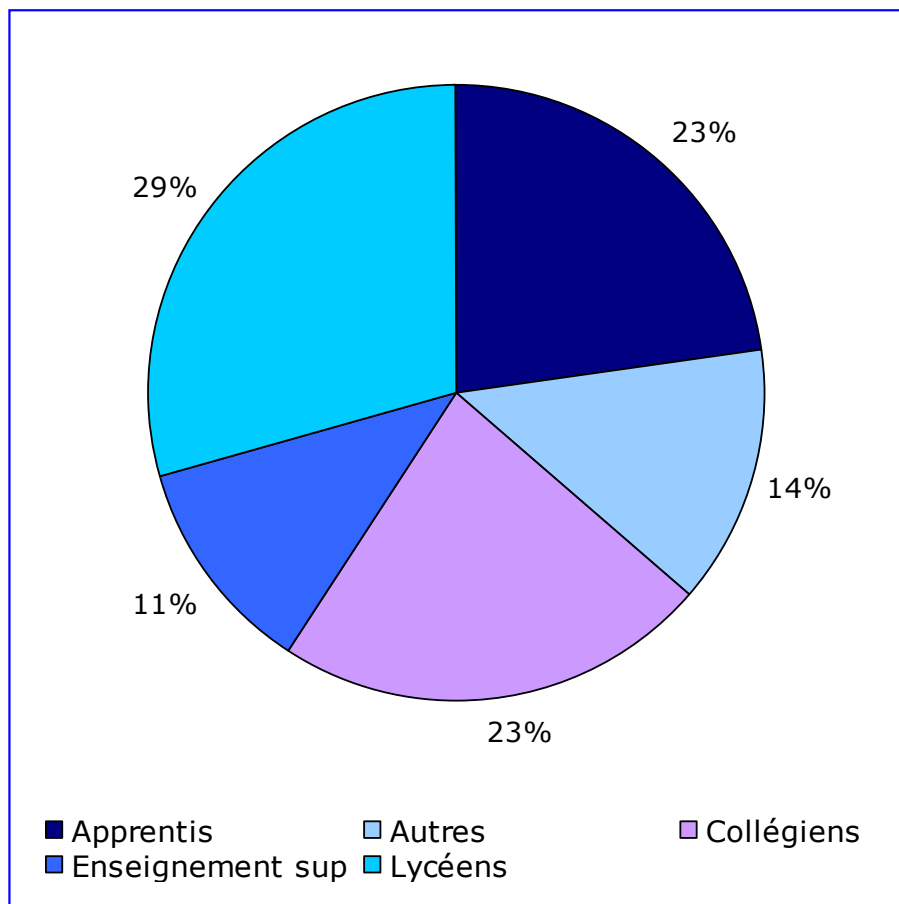
- 1- Actions spécifiques de soutien scolaire pour les élèves en difficulté (lycéens et apprentis).
- 2- Fiche navette de prescription entre les réseaux AIO et les organismes de formation.
- 3- Mise en place d'un réseau d'écoles régionales de la deuxième chance.
- 4- Mise en place des écoles de l'apprentissage.

Description des dispositifs mis en œuvre par les Régions

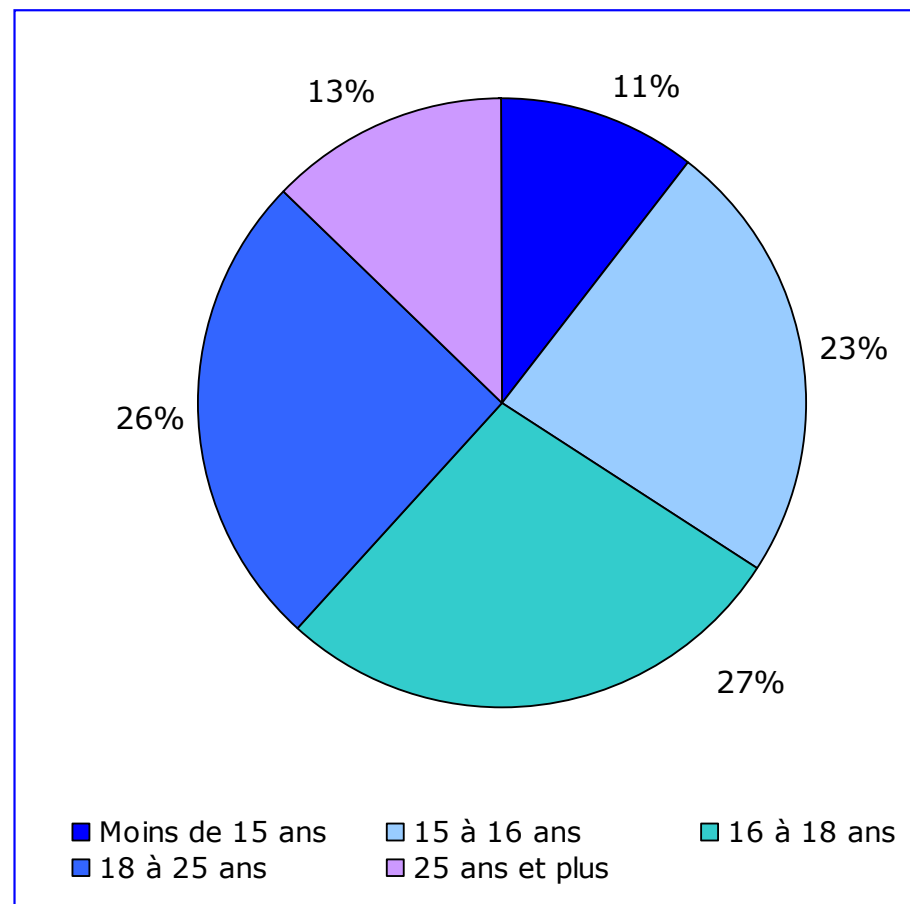
LIMOUSIN	S.A.S. pour l'orientation active pour l'emploi des jeunes : renforcement de l'accompagnement des jeunes sans solution (confié aux missions locales), projet en construction.
LORRAINE	Portefeuilles de compétences numérique qui permet de matérialiser la continuité d'un parcours de formation (LORFOLIO).
MIDI PYRENEES	Pas de dispositif.
NORD PAS DE CALAIS	PARTAJ : utilisation des outils existants - Logique de suivi de parcours individualisé et personnalisé par un accompagnement renforcé.
PICARDIE	Accord-Cadre : dispositif deuxième chance « vers un retour en formation initiale » : analyse des causes du décrochage, reconstruction en termes de socialisation et d'investissement personnel, valorisation, identification d'un projet professionnel en adéquation avec un retour ultérieur en formation initiale.
POITOU CHARENTES	Les conseillers tuteurs en insertion travaillent avec la MGI et les missions locales pour éviter les ruptures de parcours.
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Convention Région Rectorats ARDML pour anticiper les ruptures entre formation initiale, apprentissage et formation continue (missions locales).
RHONE ALPES	<p>La démarche a été initiée par le 1er plan régional, partenarial et triennal (2008-2011). Ce sont les acteurs de l'éducation, de l'orientation et de la formation, sur les territoires qui ont, ou non, pu mettre en place des dispositifs visant la continuité des parcours. Dans l'ensemble des actions financées par la Région, cet aspect est toutefois resté à la marge même si globalement il semble que le plan ait favorisé le développement ou le renforcement des partenariats locaux, notamment entre les lycées et les missions locales, les missions locales et les CIO.</p> <p>Le plan 2011-2014, en préparation, donnera toute son importance à cet axe qui sera porté par les acteurs de terrain. Le plan régional 2011-2014 portera sur les objectifs opérationnels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- réduire la durée d'errance après la sortie de formation initiale,- mutualiser les ressources et les compétences dans les territoires,- favoriser les transitions dans les parcours de formation,- accompagner les ruptures et les parcours de formation. <p>Pour la Région Rhône-Alpes il ne s'agit pas de créer de nouveaux dispositifs mais bien d'optimiser l'utilisation de ceux qui existent déjà et de laisser l'initiative aux partenaires locaux, notamment dans le cadre des coordinations locales, pour accompagner les parcours des jeunes avant, pendant et après la rupture avec le cursus de formation initiale.</p>

Assurer une continuité de parcours de formation pour les jeunes

Quels publics ?



Quelles tranches d'âge ?

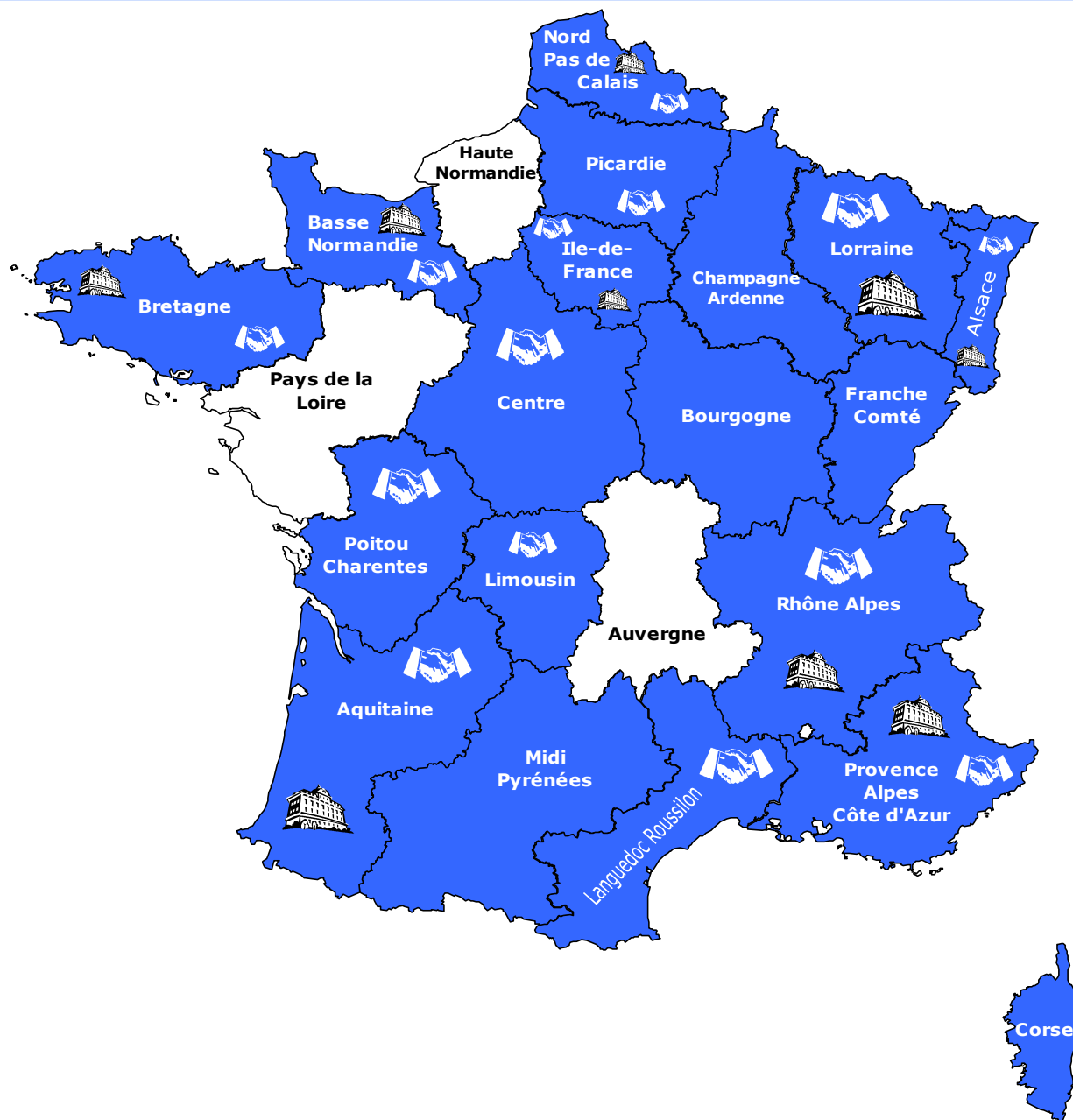


1 2 3 4 5

Partenariats et instances de pilotage



Partenariats et instances de pilotage

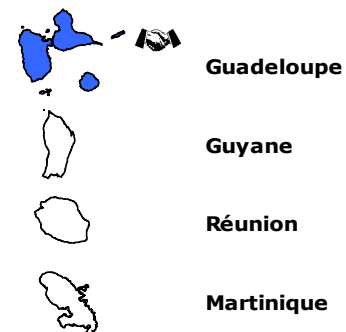


REGIONS AYANT REPONDU AUX QUESTIONNAIRES

LEGENDE

- OUI
- NON
- ACCORD CADRE
- INSTANCE DE PILOTAGE

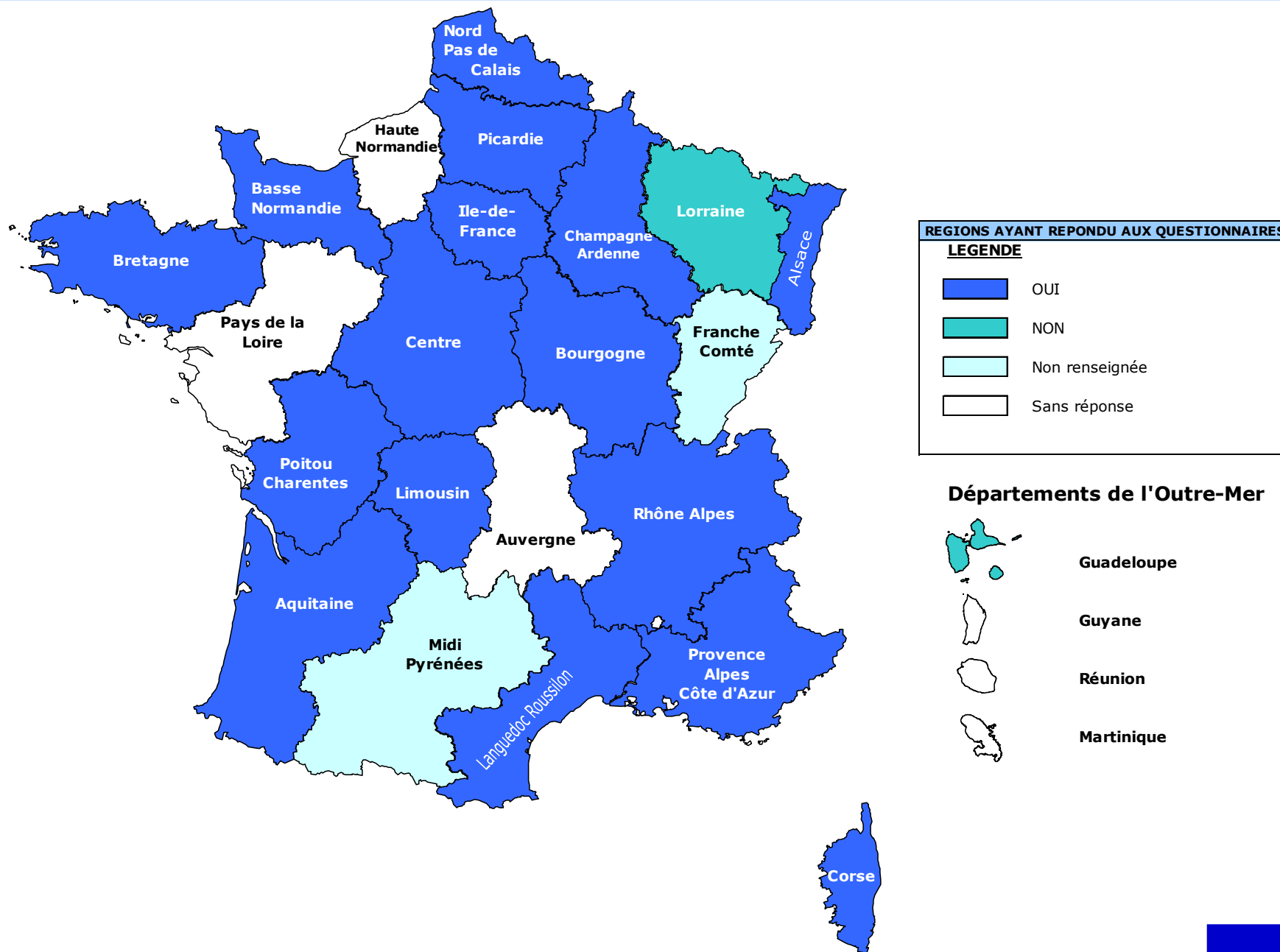
Départements de l'Outre-Mer



Partenariats et instances de pilotage



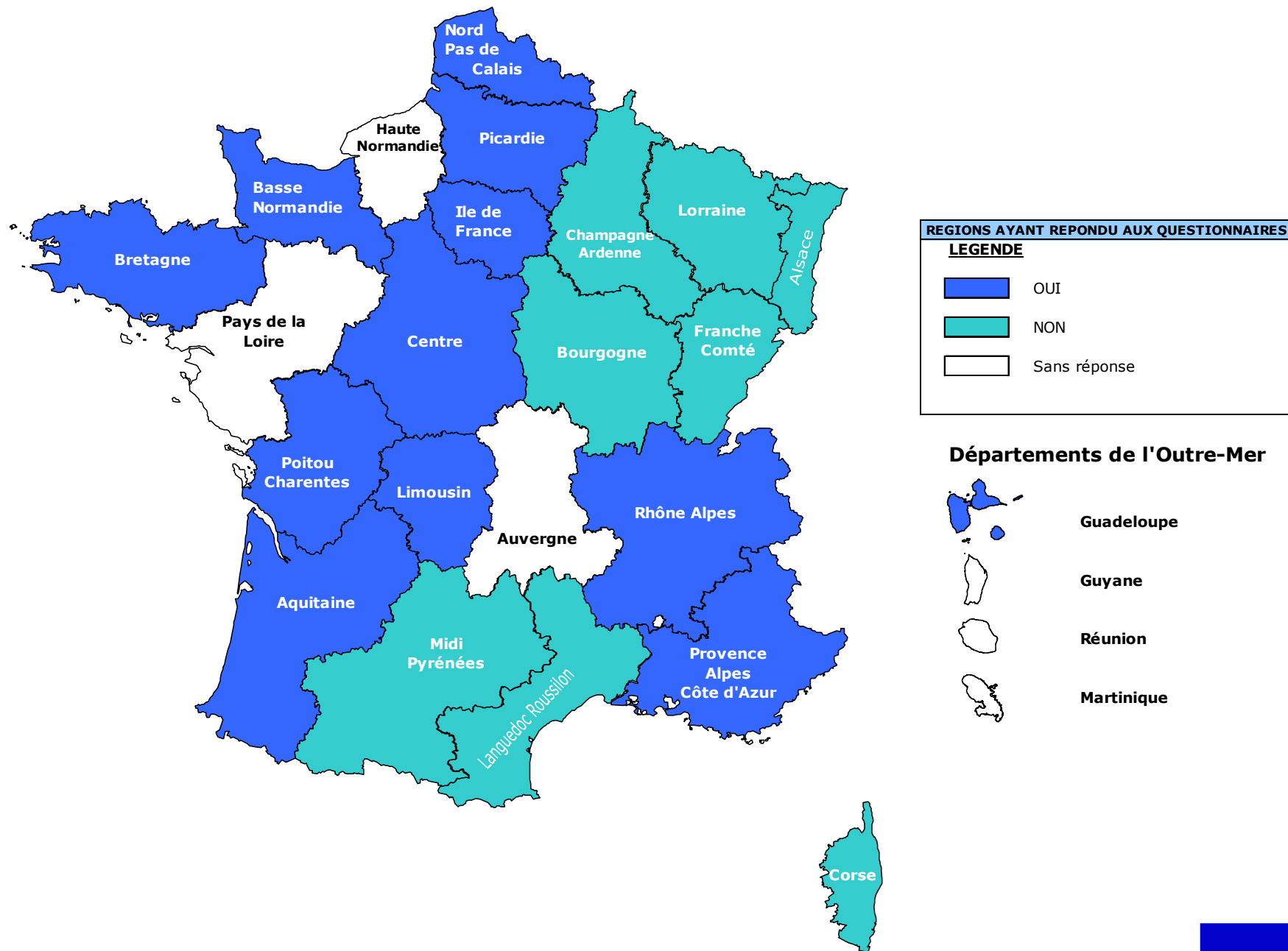
Lutter contre le décrochage : un axe prioritaire des futurs CPRDF ?



1 2 3 4 5

Protocole d'évaluation

Évaluation des politiques mises en œuvre



Nous remercions pour leur collaboration :

ARF

Renaud FABRE - Délégué Éducation, Enseignement supérieur et Recherche

Aquitaine

Vincent LE QUERE - Chargée de mission - Direction de l'Éducation

Alsace

Steven THENAULT - Directeur Éducation et Formation

Basse Normandie

Annie ROSSI - Directrice de la Prospective, des Métiers et de l'Apprentissage

Bourgogne

Christine MERCIER - Directrice des Lycées

Bretagne

Hervé DEPOULPIQUET - Chef de mission - Décrochage scolaire et universitaire

Centre

Karine ADAMCZYK - Chargée de mission - Direction des Programmes Formation Éducation

Champagne-Ardenne

Agnès JASKOWIAK - Conseillère Technique "Éducation, Tourisme, Culture, Enseignement Supérieur et Recherche"

Corse

Alexandre AILLAUD - Chef du service des Actions Éducatives

Guadeloupe

André ATALLAH - Conseiller régional de Guadeloupe, Président commission éducation

Ile-de-France

Martine MAY-GODARD - Directrice des Politiques Éducatives et de l'Équipement

Languedoc-Roussillon

Thomas DELOURMEL - Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Limousin

Arlette BEGUIN-SORTET - Directrice Adjointe Direction de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche

Lorraine

Joseph BRUNO - Directeur du secteur formation tout au long de la vie

Midi-Pyrénées

Henri OTT - Directeur adjoint - Direction de l'Éducation et des Sports

Nord Pas de Calais

Martine PAVOT - Directrice Générale Adjointe Éducation et Jean-Pierre LEGRAND - Chargé de mission - Direction Éducation

Picardie

Frédérique SALSMANN -

Poitou Charentes

Marc FISCHER -

Provence Alpes Côte d'Azur

Yves PHAM VAN - Directeur général adjoint

Rhône-Alpes

Michèle THÉODOR - Chargée de mission - réussite Éducative

ASSURE TON AVENIR

Mardi 8 février 2011 à Orléans
Hémicycle du Conseil régional

www.regioncentre.fr

ARF
Association
des Régions de France

Région
Centre